



Institution St-CHARLES  
02300 CHAUNY

Chauny, le 3 juillet 2019

Chers parents, Chers élèves,

Vous trouverez sous ce pli les différentes informations concernant l'organisation de la rentrée scolaire au Collège Saint - Charles.

## Organisation de la rentrée scolaire 2019

COLLEGE SAINT-CHARLES

### Installation des internes :

Pour les classes du collège : le lundi 2 septembre à 11h30 avec **obligatoirement** la fiche sanitaire pour l'internat dûment complétée ainsi que le Règlement de l'Internat signé.

*Au-delà de cet horaire, l'internat ne sera pas accessible.*

***Repas à 12h30. Si vous souhaitez déjeuner à l'extérieur avec votre enfant, aucun problème, il vous suffira de le signaler à la vie scolaire.***

**Rentrée des classes** : L'accueil des élèves se fera dans la cour du collège.

### Pour les classes de 6<sup>ème</sup> :

- *Lundi 2 septembre à 13h10 :*
  - 13h15 : Appel des élèves par M. Briaux, Chef d'établissement.
  - Jusqu'à 17h15 : prise en charge des classes par les professeurs principaux (Récréation 15h10 – 15h20).
- *Mardi 3 septembre à partir de 08h05 : début des cours avec application de l'emploi du temps.*

### Pour les classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> :

- *Lundi 2 septembre à 13h20 :*
  - 13h25: Appel des élèves par M. Briaux, Chef d'établissement, Jusqu'à 16h20 : prise en charge des classes par les professeurs principaux.
  - ***PAS DE COURS ce jour après 16h20.***
- *Mardi 4 septembre à partir de 08h05 : début des cours avec application de l'emploi du temps.*

**Horaires du Collège** : de 8h05 à 12h05 et de 13h20 à 17h15

**Les élèves de Troisième auront dès la première semaine une réunion avec le chef d'établissement et le directeur adjoint le jeudi 5 septembre de 10h20 à 12h05. Présence obligatoire.**

## **Dates à retenir pour le premier trimestre (sous réserve de confirmation du professeur principal) :**

- Distribution des manuels scolaires par l'ARBS : vendredi 6 septembre. *Le planning sera établi par M. Vivot.*
- Réunion d'informations parents 6<sup>ème</sup> (fin cycle 3) avec le professeur principal : lundi 9 septembre à 17h30.
- Bénédiction des sacs, cartables (*et doudous pour les plus petits*) : mardi 10 septembre à 10h00.
- Réunion d'informations parents 3<sup>ème</sup> (fin cycle 4) avec les professeurs principaux : mardi 10 septembre à 17h30.
- Séjour d'intégration 6<sup>ème</sup> : jeudi 12 et vendredi 13 septembre (sous réserve)
- Réunion d'informations parents 5<sup>ème</sup> (cycle 4) avec les professeurs principaux : mardi 17 septembre à 17h30.
- Photos de classe et individuelles : jeudi 19 septembre. *Le planning sera établi par M. Vivot*
- Réunion d'informations parents 4<sup>ème</sup> (cycle 4) avec les professeurs principaux : mardi 24 septembre à 17h30.
- Sorties pédagogiques (Première guerre mondiale) 3<sup>ème</sup> à Verdun mardi 1<sup>er</sup> et à Albert le jeudi 3 octobre.
- Pré-conseil 5<sup>ème</sup> (16h30) et rencontre parents (18h00) : lundi 7 octobre
- Pré-conseil 3<sup>ème</sup> (16h30) et rencontre parents (18h00) : mardi 9 octobre
- Pré-conseil 4<sup>ème</sup> (16h30) et rencontre-parents (18h00) : jeudi 10 octobre
- Pré-conseil 6<sup>ème</sup> (16h30) et rencontre-parents (18h00) : jeudi 17 octobre
- Cross de St Charles et des 3<sup>èmes</sup> de Sainte Céline : mardi 15 octobre
- Messe de la St Charles : jeudi 7 novembre à l'église Saint Martin
- Rencontres parents- professeurs à la demande des parents pour le collège, lycée général : samedi 18 janvier

## **Informations administratives**

Tout problème concernant l'élève (absence et retard, certificat de scolarité, carte de transport, premiers soins) est géré par la vie scolaire. **(TEL: 03 23 52 10 50 puis taper 2 ou par courriel viesaintcharles@gmail.com)**

### **a- Assurance scolaire**

Il appartient à chaque parent de vérifier auprès de son assureur que l'enfant est couvert par sa Responsabilité Civile.

### **b- Restauration**

Pour l'entrée au restaurant scolaire, la première carte est fournie gratuitement par l'établissement à chaque élève demi-pensionnaire ou interne.

Cette carte reste valable d'une année sur l'autre. **Si la carte est inutilisable, quelle qu'en soit la raison (perte, détérioration, vétusté, ...), vous devez vous en procurer une nouvelle, auprès du secrétariat, moyennant le règlement de 7 €.**

Si un DP ou un externe veut déjeuner à St Charles le mercredi, il devra créditer sa carte au préalable.

Les élèves externes qui souhaitent manger dans l'établissement doivent acheter une carte auprès du secrétariat et s'acquitter du repas au même endroit à la récréation du matin (prix du repas 7,50€).

### **c- Dispenses EPS**

L'éducation physique et sportive est une discipline d'enseignement au même titre que les autres.

En conséquence, les dispenses doivent être exceptionnelles (maladies ou problème de santé particulier).

Les dispenses en EPS devront être justifiées par un **certificat médical transmis à la Vie scolaire**. Les élèves seront présents aux cours sauf accord avec le professeur. Voir formulaires dans le carnet de bord.

### **d- Absences**

Si l'élève est absent ou en retard, il est impératif de téléphoner le plus tôt possible à la vie scolaire pour prévenir

**(TEL: 03 23 52 10 50 puis taper 2 ou par mail : viesaintcharles@gmail.com)**

A son retour, il se présentera avec son carnet de bord ¼ d'heure avant la reprise des cours au bureau de la vie scolaire, avec le bulletin d'absence rempli et signé par vos soins. Dans le cas contraire, la vie scolaire peut lui refuser l'accès aux cours.

Les absences répétées sans motif reconnu valable seront sanctionnées (avertissement, renvoi temporaire voire définitif).

**Un élève absent plusieurs jours sans justification pourra faire l'objet d'un signalement auprès de l'Inspection académique et auprès du bureau des informations préoccupantes de l'Aisne.**

#### *e- Internat*

Pour tout contact avec M. Couvelard Emile, référent de l'internat après 17h30 : 06.35.45.55.31

Trousseau des internes : oreiller, draps, couvertures ou couette, protège - matelas (obligatoire), lampe de bureau, 2 cadenas (un sur la valise et pour l'armoire) et linge personnel.

#### *f- Casier*

L'établissement propose un service de location de casier (Prévoir un chèque de 15 € qui sera encaissé ainsi qu'un chèque de caution de 40 € qui ne sera pas encaissé sauf problème).

Les élèves internes et demi-pensionnaires sont prioritaires pour bénéficier de ce service.

Le contrat de location sera disponible à partir du 3 septembre à la vie scolaire.

**NE RIEN ENVOYER AVANT, cela ne sera pas pris en compte.**

#### *g- Règlement financier pour tous les régimes (externe, demi-pensionnaire, interne)*

##### *a) Par règlement trimestriel : vous devez régler*

- 1/3 de la facture avant le 5 septembre
- 1/3 avant le 5 janvier
- Le solde avant le 5 avril

##### *b) Par prélèvement automatique mensuel le 5 de chaque mois (1/10ème de la facture)*

Tout règlement de l'internat ou de la demi-pension non réalisé dans les délais entraînera un rappel, voire une suspension du régime (internat ou demi-pension).

Le coût de l'internat est un **forfait annuel**. Il prend en compte les éventuelles périodes de stage.

**Le changement de régime n'est admis qu'à titre exceptionnel et ne peut avoir lieu qu'en fin du trimestre, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit au 1<sup>er</sup> avril 2020.**

#### *h- Suivi des élèves*

Chaque élève dispose d'un carnet de bord comprenant des rubriques concernant les absences et les retards et la correspondance avec les professeurs. Il doit être consulté régulièrement par les parents et signé après chaque correspondance.

Les familles ont la possibilité de suivre la scolarité (résultats, absences, sanctions, cahiers de texte, devoirs...) de leurs enfants par l'intermédiaire de l'application : [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com)

Pour les nouveaux entrants (parents et élèves), y compris ceux scolarisés à Saint Charles en CM2, vos codes de connexion vous seront communiqués au début de l'année scolaire. Nous vous conseillons, pour la première connexion, de la faire depuis un ordinateur. Ensuite vous pourrez télécharger l'application « mon ecoledirecte » sur votre smartphone.

Pour les élèves déjà scolarisés au collège et leur famille, les codes de connexion de l'année passée restent inchangés.

**Il est important que les parents se connectent sur leur compte et non celui de leur enfant.**

Il est **indispensable** que vous vous connectiez **régulièrement** sur **votre** compte ecoledirecte. En effet vous y trouverez au cours de l'année des informations importantes. **De même, nous vous conseillons fortement de vous équiper d'un ordinateur et d'une imprimante. En effet beaucoup de formulaires seront de plus en plus dématérialisés. Pour tout problème pédagogique, veuillez prendre contact avec le professeur principal de votre enfant.**

D'autres informations sur les temps forts vécus dans l'établissement sont publiées sur notre site internet : [www.saint-charles.chauny.com](http://www.saint-charles.chauny.com)

## i- Manuels scolaires et fournitures scolaires

- a) **Manuels scolaires** : L'établissement a choisi, depuis quelques années, de travailler avec l'association ARBS qui s'occupe des manuels scolaires aux élèves. Les familles des élèves de la 4<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> doivent adhérer à cet organisme pour pouvoir bénéficier de ce service ([www.arbs.com](http://www.arbs.com)).

**Pour les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, c'est l'établissement qui prêtera les livres. Nous prêterons également les livres de latin pour tous les niveaux.**

**A partir du 08 octobre, tout élève n'ayant pas ses manuels scolaires, ne pourra pas être accepté en cours sauf accord de la vie scolaire.**

Si vous préférez les acheter, vous trouverez la liste sur le site (voir explications ci-dessous). Elles sont également consultables « Au Dormeur Duval ».

- b) Les fournitures scolaires, à partir de cette année, vous pouvez également bénéficier d'un nouveau service en vous connectant à [emaliste.fr](http://emaliste.fr) (voir flyer joint).

Les listes de fournitures du collège sont à télécharger sur [www.saint-charles-chauny.fr](http://www.saint-charles-chauny.fr) Vous allez sur l'onglet Actualités, vous cliquer sur l'image « fournitures » et vous cliquez sur la classe qui vous intéresse. Nous les déposerons également dans les commerces de Chauny et de Viry-Noueuil.

Exemple ci-dessous :

27 JUIN 2019

Cliquez sur le lien ci-dessous qui vous intéresse, ou directement sur l'image plus bas, puis téléchargez le PDF.

[FOURNITURES SCOLAIRES 6ème](#)

[FOURNITURES SCOLAIRES 5ème](#)

[FOURNITURES SCOLAIRES 4ème](#)

[FOURNITURES SCOLAIRES 3ème](#)

[FOURNITURES SCOLAIRES 3ème Prépa-Métiers](#)

**FOURNITURES SCOLAIRES 2019/2020**  
**6ème**  
Pensez à noter le nom et prénom de votre enfant sur les livres et les fournitures

Anglais	2 cahiers format A4 grands carreaux 24x32 48 pages / des surligneurs
Arts Plastiques	Des crayons de bois HB, B et 2B /Un feutre fin noir/Une gomme blanche/ Un taille crayon/Une paire de ciseaux/Un tube de colle/Une règle de 30cm/Une pochette de crayons de couleurs/Une pochette de feutres/Une pochette de papier à dessin CANSON (21x29,7) (180g/m) /Une pochette de 12 calques CANSON (21x29,7) (70g) /Un porte-vues A4 (160 vues) ET ... ECRIRE LE NOM SUR TOUS LES EFFETS !
EMI (Education aux médias et à l'Information)	Porte vues (60 vues) / Feuilles à grands carreaux
	Un sac de sport au nom de l'enfant/chaussures de sport type running ou tennis/ survêtement / short/ t-shirt (en fonction du temps) / maillot de bain

## j - Règlement Intérieur et ses annexes

Le jour de la rentrée, le **Règlement Intérieur et ses annexes** (intégré dans le carnet de correspondance) de l'Etablissement sera remis aux lycéens. Ce dernier a le caractère d'un contrat qui lie tous les participants.

Toute inscription, volontaire et libre, suppose l'acceptation totale du règlement et la coopération de la famille.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas d'infirmière scolaire dans l'Etablissement. Cependant les élèves devant suivre un traitement médical devront fournir la photocopie de leur ordonnance et la remettre **au coordinateur de la vie scolaire** : M. Lecamp.